



Délibération
du Comité de l'Eau et de la Biodiversité
de la Martinique

N° 2021-02

La Présidente

Assemblée plénière du 4 mars 2021

Désignation d'un membre du conseil d'administration de l'Office de l'eau de Martinique

L'an deux mille vingt et un et le jeudi quatre mars à neuf heures vingt s'est tenue à la salle Emile MAURICE de l'hôtel de l'assemblée de la Collectivité territoriale de Martinique à Fort-de-France, la réunion plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique.

Membres présents :

- Mme Marie-France TOUL, présidente du CEB, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Maryse PLANTIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Luc JOUYE DEGRANDMAISON, représentant des collectivités territoriales,
- M. Christian PALIN, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GONIER, représentant des collectivités territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Emile GABRIEL, représentant des collectivités territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Roland CATIMEL, représentant des distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Arlette VIRASSAMY, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- Mme Christophe GROS, représentant le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- Mme Magaly JULIEN, représentant le directeur de l'ARS,
- M. Pierre COQUELET, représentant le DG de l'Office français de la biodiversité,
- M. Michel TANASI, représentant la directrice de l'ONF Martinique,

- M. Emmanuel THOUARD, délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie-Michèle MOREAU, représentante du CELRL.

Membres ayant donné pouvoir :

- Mme Nadine RENARD, représentant des collectivités territoriales, à Mme Marie-France TOUL,
- M. Hugues TOUSSAY, représentant des collectivités territoriales, à Mme Marie-France TOUL,
- M. Jean-Baptiste ROTSEN, représentant des collectivités territoriales, à M. Christian PALIN,
- Mme Angèle DAIRE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement, à Mme Arlette VIRASSAMY
- M. Antoine POUSSIER, représentant le préfet de Martinique, à Mme DEPOORTER,
- M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer, à M. Pierre COQUELET de l'OFB,

Membres excusés :

- M. Charles JOSEPH-ANGELIQUE, représentant des collectivités territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des collectivités territoriales,
- M. Fred SAMOT, représentant des collectivités territoriales,
- M. André LESUEUR, représentant des collectivités territoriales,
- Mme Nina GRUBO, représentant la chambre de commerce et d'industrie,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Sophie BOUYER, directrice de la DAAF.

Membres absents :

- M. Charles André MENCE, représentant des collectivités territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des collectivités territoriales,
- M. Stéphane JÉRÉMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne-Lise TAILAME, personnalité qualifiée,

Assistait de droit :

- Mme Michela ADIN – directrice de l'Office de l'eau – ODE.

Invités permanents :

- Mme Danielle MARIE-LOUISE, directrice grand cycle de CAP Nord,
- M. Axel VILLARD-MAUREL, chef de service du contrat de la grande baie Martinique, CACEM,
- Mme Johanna HIERO, animateur du Contrat littoral Sud, CAESM,
- Mme Arielle PRIAM, représentante du service eau de la CTM.

Assistaient :

M. Terence LEPEL – CTM ; Mme Adeline RAPHAEL – CTM ; M. Gerald BRINGTOWN – CAP Nord ; M. Ludovic LOUIS – CAP Nord ; Laurence LOUISON – CACEM ; Mme Gaëlle HIÉLARD – ODE ; Mme Mélissa BOCALY – ODE ; M. Jean-Michel POUTIER – DEAL ; Mme Sabrina MUNIER – DEAL ; Mme Sonia HOCHÉ-BALUSTRE – PNRM ; M. Loïc RAPHAEL – PNRM ; Mme Amélie SECHAUD – IFREMER ; M. Jean-Pierre ALLENOU – IFREMER ; Mme Aude BRADOR – OFB ; Mme Astrid ABEL – OFB ; Mme Claudine SUIVANT – ARS.

Vu la directive cadre sur l'eau 2000/60/CE du 21 octobre 2000,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.213-13 et R.212-63 ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 2020 portant composition du Comité de l'eau et de la biodiversité de la Martinique modifié le 9 novembre 2020 ;

Vu la démission de Mme Mathilde BRASSY de son mandat de membre du conseil d'administration de l'Office de l'eau en date du 27 janvier 2021;

Vu les résultats des votes des membres votants présents et représentés du collège des associations agréées de protection de la nature et de l'environnement et des personnalités qualifiées;

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité,

D É C I D E

Article 1 : De nommer Mme Arlette VIRASSAMY membre du conseil d'administration de l'Office de l'eau de Martinique dans le collège des représentants des associations agréées de protection de la nature et de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière en sa séance du 4 mars 2021.

**La Présidente du
Comité de l'Eau et de la Biodiversité**


Marie-France TOUL